SMÉDAR

Les consignes de tri évoluent !

Édition en gros caractères

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Chez vous, tous les emballages et les papiers se trient !

Voici les consignes de tri sélectif sur le territoire du Smédar à mettre dans les sacs, bacs ou points d'apport volontaire à votre disposition selon votre secteur.

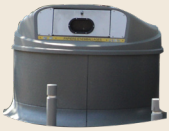

LES EMBALLAGES EN MÉTAL

- Aérosols
- Barquettes aluminium
- Bidons de sirop
- Boîtes de conserve vidées
- Canettes de boisson
- Capsules de café, de thé...
- Couvercles de bocaux
- Opercules de yaourt en aluminium

- Barquettes de crème glacée
- Barquettes de jambon
- Bidons de produits ménagers non dangereux
- Boîtes de chocolat en poudre ou de sucre
- Barquettes de plats individuels
- Bouteilles d’eau plate ou pétillante
- Bouteilles de lait
- Bouteilles d’huile
- Flacons de gel douche, de savon liquide, de shampoing...

EN PLASTIQUE

- Flacons de ketchup
- Flacons de mayonnaise
- Pots de crème fraîche
- Pots de yaourt
- Sachets de gruyère
- Sacs plastiques
- Suremballages de packs d’eau...

TOUS LES PAPIERS

- Annuaires téléphoniques
- Catalogues
- Enveloppes avec ou sans fenêtre
- Journaux
- Magazines
- Papiers blancs et de couleur
- Prospectus

LES CARTONS ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES

- Boîtes de pâtes, de riz, de sucre, de céréales...
- Briques de soupe, de jus de fruit, de chocolat, de lait...
- Suremballages de yaourts...

LES EMBALLAGES EN VERRE

À déposer dans les colonnes d'apport volontaire dédiées.

- Pots de confiture, de moutarde...
- Bocaux de cornichons, de haricots verts, de petits pois...
- Bouteilles en verre.

Smédar - 02 32 10 43 87